

SYNDICAT MIXTE
PARC ROUTIER
DE LA RÉUNION

**Syndicat Mixte du
Parc Routier de la Réunion**

13, Allée Maureau
97490 Sainte Clotilde

Délibération N°2022/SMPRR-CS-210

Objet : Autorisation donnée à Monsieur le Président de signer le marché de carburant

Le comité syndical du Parc Routier de la Réunion, s'est réuni le jeudi 09 juin 2022 à 9h00 en seconde séance, suite à l'absence de quorum lors de la séance du 2 juin, en présentiel selon les dispositions mentionnées dans la convocation du Président du Syndicat mixte du Parc Routier de la Réunion, sur le site du Portail : aire du PORTAIL 97424 SAINT LEU.

Nombre total de délégués : 14 dont 7 titulaires et 7 suppléants

Présents : 2 (titulaires)

Absents : 5 (titulaires)

Procuration : 0

Les membres à voix délibérative présents étaient :

Pour la Région Réunion :

- Monsieur Jacques TECHER

Pour le Département de la Réunion :

Pour le SDIS de la Réunion :

- Monsieur Patrick BEGUE

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 5.3 des statuts du Syndicat Mixte du Parc Routier de la Réunion définissant les attributions du Comité syndical,

Vu l'article 6 des statuts du Syndicat Mixte du Parc Routier de la Réunion fixant les attributions du Président et des Vice-présidents,

Vu la délibération N°2021/SMPRR-CS-172 sur la désignation du Président du SMPRR ;

Délibération 2022/SMPRR-CS-210-CS 09 06 2022

Monsieur le Président informe que le marché de carburant a été relancé pour une période de 4 ans à compter de cette année. Au regard des montants engagés soit 300 000 €/an, le marché a été relancé selon une procédure d'appel d'offre.

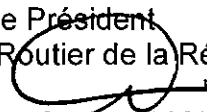
Suite à l'analyse des offres, l'attributaire est la société OLA ENERGY REUNION.

Monsieur le Président sollicite par la présente l'autorisation de l'assemblée délibérante pour signer le marché.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Comité syndical :

- **AUTORISE** le Président à signer le marché et tout document nécessaires à sa mise en œuvre.

A Sainte Clotilde, le 09 juin 2022

Le Président
du Parc Routier de la Réunion

M. Jacques TECHER